

# Directives de dépôt et présentation des mémoires

## Sessions d'été et automne 2021

11/03/2021

### DÉPÔT DU MÉMOIRE ET SOUTENANCE

- Le délai du dépôt et de la soutenance du mémoire est flexible et nous vous prions de vous organiser avec votre professeur·e afin qu'il/elle ait le temps de lire votre mémoire.
- En principe, pour les stages, le délai de dépôt du mémoire est à la fin de celui-ci.
- Puis, vous fixez **ensemble (le-la professeur·e et l'étudiant·e)** la date de soutenance de votre mémoire de stage/mémoire académique et vous communiquez celle-ci à [Isabelle Perrotti](#).
- Mme Perrotti peut vous réserver une salle pour la soutenance. En raison du Covid, les soutenances doivent être en principe effectuées en ligne (Skype, Zoom, etc.). Toutefois, les soutenances pourraient avoir lieu sur le site de l'UNIL, en accord avec votre professeur·e, avec le respect des distances et suivant l'évolution de la situation d'ici l'été.
- Si vous souhaitez graduer à la **session d'été**, le dernier délai pour soutenir votre mémoire est le **6 juillet 2021 à midi**
- Par la suite vous graduez à la **session d'automne**, dernier délai le **6 septembre 2021 à midi**.
- Après ce délai, vous graduez à la **session d'hiver 2022**, dernier délai le **4 février 2022 à midi**.
- 90 crédits pour les MScM-MScE-MScF-MScAS / 39 crédits du module 1 (MDE) / 60 crédits (MScIS) doivent être acquis pour pouvoir présenter le mémoire.

### INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Le-la professeur·e invite un·e expert·e et, le cas échéant, le-la tuteur·trice en entreprise lors de la soutenance. Sa présence est souhaitée mais pas obligatoire. Si le-la tuteur·trice n'est pas présent·e, il-elle peut faire parvenir un feedback au professeur·e.
- Vous pourrez **télécharger votre mémoire en fichier PDF**, après la soutenance de votre mémoire, ainsi que compléter différentes informations au moyen de ce lien : <https://hecluster.unil.ch/meteor/mastmem>
- Lorsque la soutenance est terminée, la note du mémoire est remise au moyen du formulaire de validation du mémoire à Isabelle Perrotti. En aucun cas, la note doit être communiquée à l'étudiant·e.
- **N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE A L'EXAMEN DU MEMOIRE DANS LES DELAIS IMPARTIS** (cf. courriel envoyé le 3 mars 2021 par HECmasterExamen@unil.ch)
- Vous trouverez également ces différentes informations sur la page de votre Master respectif :
  - Stage : <https://www.unil.ch/hec/stages>
  - Mémoire académique: <https://www.unil.ch/hec/memoire>